

PégoMAG'

Magazine Municipal de la ville de Pégomas



PROTÉGER NOTRE TERRITOIRE

N° 33
Novembre 2020

Marché hebdomadaire du jeudi

Crise sanitaire

29 - 33

Protéger notre territoire : lutte contre les inondations



3 : Edito

4 - 7 : Vos élus

8 - 9 : Échos

10 - 11 : Vie du village



12 - 13 : Préserver notre qualité de vie

14 - 15 : Budget 2020

16 - 20 : Les P'tits Pégomassoises

21 - 23 :

Déplacements urbains

24 - 25 :

Objectif propreté

26 - 28 : Notre sécurité

34 - 37 : Politique sociale

38 - 41 : Rétrospective des événements

42 - 45 : La crise sanitaire

46 - 49 : Vie économique :

bienvenue aux nouveaux professionnels

50 : Des agents à votre service

51 : La tribune politique

52 : Info tri & déchets



Chères Pégomassoises,
Chers Pégomassois,

Entre vos mains se trouve le premier Pégomag' de notre mandature, édité tardivement, les élus et les agents municipaux ayant été mobilisés quotidiennement à la gestion de cette crise sanitaire et sécuritaire sans précédent.

Depuis le 23 mai, les élus du Conseil Municipal et moi-même travaillons sans relâche aux « affaires de la commune », dans le respect des engagements pris auprès des Pégomassois(es).

En ces temps cataclysmiques, je tiens à exprimer ma gratitude envers l'ensemble du personnel communal, nos 180 agents dévoués, œuvrant avec abnégation pour assurer la continuité du service public malgré le contexte à haut risque sanitaire et sécuritaire. Je suis fière de chacun(e) d'entre eux et leur suis infiniment reconnaissante.

La période inédite que nous traversons voit l'émergence d'inégalités, elle abîme le socle de nos valeurs sociales, humaines et citoyennes. Les restrictions gouvernementales, que je me permettrai de qualifier d'incohérentes et disproportionnées, suscitent beaucoup d'incompréhension et engendrent une grande défiance qui fragilise notre société.

Mes pensées et mon plein soutien vont à nos commerces de proximité, dont « l'existence essentielle » est méprisée ; à nos courageux soignants, usés par le manque de moyens et de reconnaissance ; à nos forces de l'ordre et de secours, dont les valeurs profondes de l'engagement sont bafouées ; à nos professionnels, entrepreneurs,



VOUS POUVEZ COMPTER
SUR MON ENGAGEMENT
POUR PRÉSERVER,
EMBELLIR ET SÉCURISER
NOTRE BEAU VILLAGE.

artisans, commerçants, artistes, associations, bénévoles, qui luttent au quotidien pour survivre économiquement et moralement ; à nos enfants de tous âges, qui auront besoin de leur extraordinaire capacité d'adaptation et de résilience pour vivre leur enfance et leur adolescence...

Parce que nous ne devons pas céder à la peur ou à la résignation, j'émetts le souhait de pouvoir vous retrouver très vite en famille ou entre amis, autour d'une table en terrasse, au restaurant, en boutique, chez le coiffeur ou l'esthéticienne, lors de nos événements, fêtes et cérémonies, tous ces moments de partage dont on nous prive et qui offrent à Pégomas les atouts d'une ville, l'âme précieuse d'un village...

Je sais pouvoir compter sur vous, mes très cher(e)s Pégomassois(es), pour traverser avec force, courage et respect ce second confinement et les semaines qui suivront. Soyez assuré(e)s de mon implication totale à vos côtés, ensemble prenons soin de nos aînés et des personnes vulnérables, préservons nos familles et nos proches. Et prenez soin de vous-même, bien évidemment !

Prenez grand soin de vous.

Votre dévouée Maire
Florence SIMON

Contactez nous



www.villedpegomas.com



contact@villedpegomas.fr



04 93 42 22 22



Ville de Pégomas

Pégomag'

Direction de Publication : Florence SIMON, Maire de Pégomas
Thierry PELLETIER, Conseiller délégué à la Communication

Rédacteurs : Murielle THOLOZAN, Chloé DELHAYE

Conception et réalisation : Service communication

Crédits photos : Service communication, Freepik

Imprimerie : Trulli - Distribution : Prospekto

Tirage à 4 500 exemplaires.

Un sujet, une information à nous communiquer ?
communication@villedpegomas.fr

VOS ÉLUS

23 mai 2020 : Installation du Conseil Municipal



La nouvelle équipe municipale dirigée par Florence SIMON a été installée lors du premier conseil municipal, le 23 mai dernier, dix semaines après avoir été élue dès le premier tour lors du scrutin du 15 mars 2020.



Florence SIMON
Maire de Pégomas

Vice-présidente de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG), en charge de la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) et des risques majeurs

Vice-présidente du Syndicat Intercommunal des Communes Alimentées par les Canaux de la Siagne et du Loup (SICASIL)



Dominique VOGEL
1^{er} Adjoint délégué à la Sécurité publique, à la Prévention du Territoire et au Développement économique



Martine DUPUY
Adjointe au Maire déléguée aux Affaires sociales, aux Séniors et au Handicap



Marc COMBE
Adjoint au Maire délégué à l'Éducation, à l'Environnement et aux Relations extérieures
Conseiller communautaire



Isabelle PELAPRAT-LECLERCQ
Adjointe au Maire déléguée à la Vie culturelle et à l'Événementiel



Serge BERNARDI
Adjoint au Maire délégué à l'Urbanisme, au Patrimoine et à l'Agriculture



Josiane MEY
Adjointe au Maire déléguée à la Vie sportive et à l'Intergénérationnel



Jean-Pierre BERTAINA
Adjoint au Maire délégué aux Travaux, à la Voirie et aux Espaces verts



Sandra BOURLIER
Adjointe au Maire déléguée à la Jeunesse et aux Activités de loisirs

VOS ÉLUS



Thierry PELLETIER
Conseiller municipal
délégué à la
Communication et aux
Relations citoyennes



Philippe SAILLAND
Conseiller municipal
délégué à la Protection
des personnes, des biens
et de la Vie animale



Martine UBALDI
Conseillère municipale
Conseillère
communautaire



Alain YBERT
Conseiller municipal
Conseiller
communautaire



Julie CREACH
Conseillère municipale
Conseillère
communautaire



Gilles BERTI
Conseiller municipal



Sandy FOUCHER
Conseillère municipale



Sarah JOURNO
Conseillère municipale



Philippe ROBINET
Conseiller municipal



Isabelle POGGIOLI
Conseillère municipale



Cédric VAUTE
Conseiller municipal



Dominique PREVOST
Conseillère municipale



Yves KARULIC
Conseiller municipal



Patricia CHAMPAVIER
Conseillère municipale

Conseillers municipaux d'opposition :



Gilbert PIBOU



Sagane LALLEMENT



Valérie GOUSSEFF



Nathalie BARON



Patrick BOULIER



Yannick GODILLOT

Les recours des listes opposantes ont été rejetés : le Conseil municipal est installé en toute légitimité.

VIE DU VILLAGE



Mariages

d'octobre 2019 à août 2020,
publiés avec l'accord des mariés

Lucie DA COSTA & Rémi CIPRI
le 23 novembre 2019

Victoria PANARINFO & Michel KINNOO
le 07 décembre 2019

Déborah PATOLE & David JOLY
le 25 janvier 2020

Célia MULLER & Frédéric GALLIOT
le 1^{er} février 2020

Isabelle PERCHAUD & Ludovic OLLIVIER
le 7 mars 2020

Dany THURLURE & Frédéric ANGIUS
le 4 juillet 2020

Léa FROMAJOT & Thibaut TROUCHE
le 25 juillet 2020

Marine BERTIN & Christophe PORCEL
le 08 août 2020

Claire ROZET & Fabrice PEPITONE
le 15 août 2020

Karine LAPORTE & Philippe ATTELANN
le 28 août 2020

Manon BICHE & Cyril CLERINO
le 29 août 2020

Félicitations !

Naissances

d'octobre 2019 à août 2020,
publiées avec l'accord des familles

Tyego FERREIRA LEGRAND le 22/10/19

Anna ZEDGINIDZE le 22/10/19

Ugo DI CAIRANO le 05/11/19

Tommy ULIANA le 10/12/19

Cataleya AVONDET le 12/12/19

Lou BURCKEL le 19/12/19

Lynna GAUDIN le 24/12/19

Nikolas STAN le 11/01/20

Dani CERUTTI le 12/02/20

Eden SOLER le 18/02/20

Ilyess OULED SGHAÏER le 04/03/20

Paul FOATA le 05/03/20

Nina BUINEAU le 11/03/20

Mylan VENZIN le 19/04/20

Noé CHAUVÉL le 23/04/20

Samuel AUBERT le 03/05/20

Adèle CHAUDET le 04/05/20

Zakaria BERRIRI le 12/05/20

Olivia SONZOGNI le 13/05/20

Arthur DEL FABBRO le 19/05/20

Louise BRUNEL le 26/05/20

Hanna HADDAD le 28/05/20

Dina ZARROUK le 31/05/20

Louis BEUNE le 03/07/20

& Félicitations à notre Conseillère municipale
Sandy FOUCHER pour la naissance de son fils :
Thibault FOUCHER le 07/06/20



Hommages

Jean-Marie PETTINARI s'en est allé en laissant une belle mémoire sur la vie du village. Impliqué en tant qu'élu en charge des travaux pendant de nombreuses années, bénévole passionné de la fête du mimosa et membre actif de l'association des chasseurs de Pégomas, on ne peut que saluer son dévouement pour la commune.

A sa femme, sa fille, sa famille et ses proches, la municipalité adresse ses plus sincères condoléances.

Jean-Claude ELINEAU nous a quittés le 11 septembre dernier. Investi dans le monde du football en tant que joueur, dirigeant et entraîneur, il a marqué de nombreuses générations. Sans compter sa générosité et celle de sa femme, qui les ont amenés à héberger un futur prodige du ballon rond et qui en a fait leur fierté.

A son épouse, ses enfants et sa famille, l'ensemble des élus adresse ses plus sincères condoléances.

Erratum

Une erreur s'était glissée dans le précédent numéro du Pégomag...
En mémoire de Daniel IPERT qui nous a quittés le 10 novembre 2019 et non le 19 octobre.



Décès

Rendons hommage à toutes les personnes décédées cette année...
L'équipe municipale et les agents du personnel communal présentent leurs plus sincères condoléances aux familles endeuillées et leur souhaitent beaucoup de courage pour traverser cette épreuve.

VIE DU VILLAGE



Chaque jeudi, le plaisir de se rendre au marché

Depuis le 3 septembre, ce nouveau rendez-vous hebdomadaire est l'occasion de vivre des moments de partage et de convivialité : une promesse de campagne aujourd'hui devenue réalité qui donne encore davantage de cœur et de caractère à notre beau village.

Le marché est à découvrir tous les jeudis matin, de 8h à 13h, sur la Place du Logis.

Chaque semaine, retrouvez les stands des nombreux marchands venus proposer leurs produits : fruits et légumes, poissons, fromages, pâtes, socca, fleurs, vêtements, accessoires...

Le souhait de la municipalité a été de créer un marché étoffé et de qualité. Il est organisé le jeudi pour deux raisons : parce que le jeudi est le jour historique du Marché à Pégomas, ensuite parce que les nombreux marchés se tenant le week-end dans les villes alentours mobilisent les marchands.

Ce marché, déjà incontournable, recrée du lien entre les habitants et développe l'attractivité de notre commune et sa vie commerçante.

Merci à Daniel BRUNELLO, marchand et placier, pour son investissement bénévole dans l'organisation.

Infos pratiques :

- Le port du masque y est obligatoire.
- Pendant le confinement, le marché est maintenu (uniquement alimentaire).

Plusieurs parkings gratuits se trouvent à proximité :

- ▶ À 100 mètres, le parking Brun, en direction de La Roquette
- ▶ À 150 mètres, le parking San Niccolò, situé le long du boulevard de la Mourachonne
- ▶ À 300 mètres, la place Parchois, vers l'Hôtel de Ville
- ▶ À 700 mètres, le parking Saint-Pierre, près de l'église

Optez pour le déplacement doux, à pied ou vélo (arceaux vélos à disposition sur la Place du Logis).

Pour tout renseignement : la Police Municipale se tient à votre disposition au 04 92 60 20 75.



Nouvelle sonorisation sur la Place du Logis

La Place du Logis est désormais équipée d'une dizaine de haut-parleurs, installés sur ses platanes.

Vous pourrez profiter d'une ambiance musicale qui animera la place lors des événements du village : spectacles de l'été, marché, Retro Classic, braderie...

Tourism N'Truck

Lors des saisons estivales, vous retrouverez désormais sur notre commune, le Tourism N'Truck de la communauté d'agglomération du Pays de Grasse, qui se fera un plaisir de vous communiquer tous les conseils, les infos pratiques, les sorties à faire, à découvrir et à partager en Pays de Grasse.



FU de Ball Trap : Pégomas représentée mondialement !

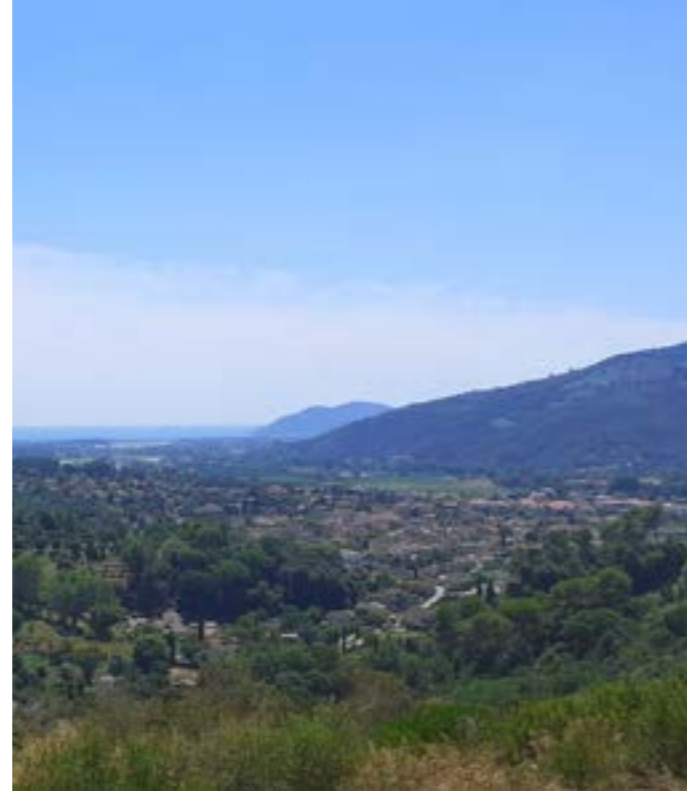
Walter RASO et Jean-Louis GALLI ont participé aux Championnats du monde de FU de Ball Trap à Massa Martana en Italie, au mois d'août dernier.

Florence SIMON, premier magistrat, avait souhaité leur témoigner ses encouragements lors d'une visite à la mairie de Pégomas.

Ils n'ont malheureusement pas atteint la marche du podium cette fois-ci. Rappelons toutefois que Walter RASO avait obtenu le titre de Champion du monde en équipe en 2016 et la 3^{ème} place du championnat d'Europe en équipe en 2017. Félicitations pour ce beau parcours !

PRÉSERVER

Préserver notre qualité de vie



Nuisances aériennes



Suite à l'augmentation constante du trafic aérien, nombre de Pégomassois(es) sont importuné(e)s par les nuisances liées au survol quotidien de notre territoire et engendrées par l'aéroport Cannes-Mandelieu.

Florence SIMON, Maire de Pégomas, a demandé à être associée **aux groupes de travail relatifs à l'aéroport Cannes-Mandelieu**. Des rencontres réunissant les différents protagonistes ont été organisées en mairie, en préfecture et à l'aéroport, afin de cerner tous les contours de ce dossier sensible et majeur.

Parce que préserver notre qualité de vie est l'un des axes prioritaires de l'équipe municipale, cette dernière est mobilisée pour faire entendre la voix de Pégomas dans ce long combat ! Pour vous aider dans vos démarches, l'Association de Défense contre les Nuisances Aériennes (ADNA) recueille vos plaintes sur un site dédié : www.plaintes.adna06.fr

SCOT'Ouest : la procédure d'élaboration se poursuit

L'élaboration du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale de l'Ouest des Alpes-Maritimes) tient compte des questions liées à :

- ▶ L'habitat
- ▶ Les déplacements
- ▶ Le développement économique
- ▶ L'environnement

L'enquête publique s'est tenue du 15 juillet au 14 août.

Retrouvez toutes les informations relatives au SCOT sur le site www.scotouest.com, dont le rapport du Commissaire-enquêteur.



Visite de Mme la Sous-Préfète : une rencontre constructive

Le 14 octobre dernier, Mme la Sous-Préfète Anne FRACKOWIAK-JACOBS s'est rendue à Pégomas pour rencontrer Mme le Maire et ses adjoints MM. Vogel, Bernardi et Combe, découvrir la ville et aborder différentes thématiques afférentes à notre territoire :

- ▶ **la loi SRU** (Solidarité et Renouveau Urbain) et la carence en logements sociaux
- ▶ les problématiques **de droit de préemption**
- ▶ les risques **inondation et feu**
- ▶ les **nuisances aériennes**
- ▶ le **patrimoine agricole**
- ▶ les **PPRI** (Plan de Prévention du Risque Inondation), **PPRIF** (Plan de Prévention du Risque Incendie de Forêt) et **PLU** (Plan Local d'Urbanisme)

Une visite de courtoisie qui a permis des échanges sympathiques et constructifs pour l'avenir !



Règlement Local de Publicité et Gestion des eaux pluviales

La procédure de révision du Règlement Local de Publicité et la procédure d'élaboration du zonage de gestion des eaux pluviales lancées, toutes deux par délibération du 31/01/2019, se poursuivent.

Contact : Service Urbanisme - 04 93 42 22 22



NOS FINANCES

Budget 2020 : des dépenses maîtrisées



Malgré une année 2020 perturbée par les terribles intempéries de la fin d'année 2019, la crise sanitaire de la COVID-19 et une installation reportée du Conseil Municipal, l'équipe municipale tient le cap des engagements budgétaires. Le vote du budget s'inscrit dans une dynamique de maîtrise des dépenses sans augmentation des impôts locaux.

Les objectifs du budget 2020 : la remise en état du territoire communal en priorité

Le vote du budget communal a été repoussé, en raison de la crise sanitaire, au Conseil Municipal du 28 juillet 2020, induisant une marge de manœuvre considérablement réduite par rapport aux années précédentes.

Les dépenses liées aux intempéries et au contexte sanitaire

- ▶ Travaux de mise en sécurité et remise en état de la commune suite aux intempéries de 2019 : 528 000 €
- ▶ Réfection des voies et chemins communaux : 95 000 €
- ▶ Gestion de la crise sanitaire : 51 500 €

Les principales recettes

- ▶ Fiscalité / impôts : 5 349 556 €
- ▶ Dotations / subventions : 1 100 000 €
- ▶ Produit des services : 1 620 000 €
- ▶ Autres produits : 110 000 €

Soutien au tissu associatif

Maintien des subventions
99 160 €

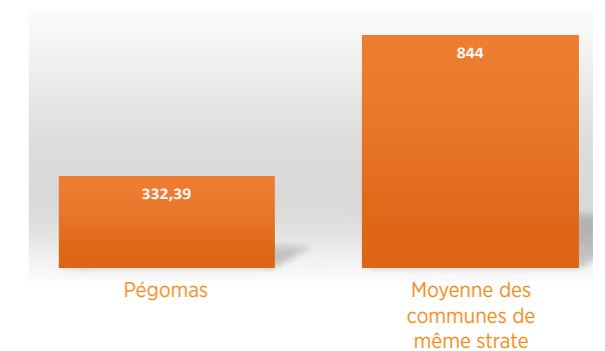
Budget communal
11 707 090 €

9 374 396 + 2 327 090
de fonctionnement d'investissement

Taux communaux des impôts locaux :
0% d'augmentation de la fiscalité locale !

- ▶ Taxe d'habitation : 17,08 %
- ▶ Taxe foncière : 17,16 %
- ▶ Taxe foncière non bâtie : 40,05 %

**Le saviez-vous ? À Pégomas,
la dette par habitant est très faible**



Encours de la dette par habitant
par rapport aux communes de même strate

Le premier budget de la commune

Le budget alloué aux écoles est le premier budget de la commune, il représente près de trois millions d'euros. La commune met en œuvre tous les moyens à sa disposition pour le bien-être des enfants et des enseignants.

Cela se traduit par des budgets alloués aux enseignants, le personnel municipal affecté aux écoles, accueils périscolaires et centre de loisirs, les travaux, les fournitures scolaires.

ZOOM SUR LES ECOLES Budget total : 2 736 000

- ▶ Personnel municipal dédié : **1 964 000**
- ▶ Restauration scolaire : **340 000**
- ▶ Amélioration du cadre d'apprentissage : **68 500**
- ▶ Matériel et installations informatiques : **28 000**
- ▶ Mobilier : **25 000**
- ▶ Activités et loisirs : **27 900**
- ▶ Fournitures scolaires : **32 000**





LES P'TITS PÉGOMASSOIS

L'Enfance au cœur des préoccupations

L'école demeure un lieu d'apprentissage et d'épanouissement pour nos enfants, dans un cadre bienveillant et des structures adaptées. La commune y consacre son plus important budget : 3 millions d'euros par an.

Rentrée scolaire : visite de Mme le Maire et de M. COMBE dans toutes les classes de nos quatre écoles

Madame le Maire Florence SIMON et Marc Combe, Adjoint délégué à l'Education, ont eu le grand plaisir de rencontrer les élèves, les enseignant(e)s et les ATSEM des écoles communales Jules Ferry, Marie Curie et Jean Rostand, afin de leur souhaiter une excellente rentrée. Ce moment d'échanges avec les enfants a été l'occasion d'offrir à chaque classe **un kakémono reprenant les paroles de notre hymne national « La Marseillaise »**.



« Dans notre pays à nouveau meurtri par le terrorisme et l'extrémisme, le sauvage assassinat de Samuel Paty, enseignant à Conflans, nous rappelle qu'aujourd'hui plus que jamais, nous devons défendre nos libertés et notre laïcité lâchement attaquées et menacées par l'obscurantisme. Apprenons à nos enfants à être fiers de notre identité et de nos valeurs républicaines. »
 Florence SIMON, Maire de Pégomas

De nombreux chantiers ont été entrepris en 2020 pour l'amélioration des établissements scolaires



Installation d'un brise-vue - cour maternelle

École Jean Rostand



Peintures des couloirs maternelle



Pose de stores - maternelle



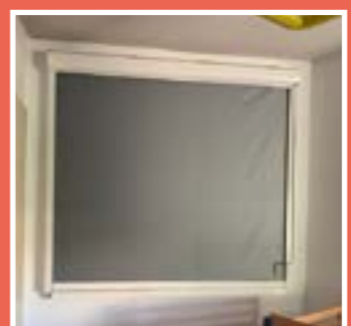
Pose de nez de marche Escalier entre les deux écoles



Extension de la sonnerie élémentaire

École Jules Ferry

Pose de stores



Peintures des couloirs

Crèche La Coquille

LES P'TITS PÉGOMASSOIS



Travaux réalisés à la crèche :

- ▶ Changement des 5 visiophones
- ▶ Installation de la climatisation dans la salle de motricité
- ▶ Installation d'un sol souple sur la terrasse
- ▶ Mise en place de cornières sur le mur extérieur

Nouveaux horaires de rentrée et sortie d'écoles

Depuis la rentrée et afin de faciliter le quotidien des familles dont les enfants sont scolarisés dans deux écoles différentes, la municipalité, en concertation avec les enseignants et parents, a établi de nouveaux horaires de rentrée et de sortie d'école (valables uniquement hors mesures exceptionnelles prises pendant le confinement et plan Vigipirate « Urgence Attentat »).

	Ecole Jules Ferry	Ecole Marie Curie
Matin	8h15 - 8h25	8h20 - 8h30
Midi	11h25 et 13h15 - 13h25	11h30 et 13h20 - 13h30
Soir	16h25	16h35

Pour les écoles Jean Rostand, les horaires sont inchangés : 8h20 - 8h30 ; 11h30 et 13h20 - 13h30 ; 16h30.

ACM Solidaires : un projet d'entraide et de solidarité

La ville de Pégomas s'est engagée dans le programme « ACM Solidaires » soutenu par les accueils collectifs de mineurs au niveau départemental. Cette action a été menée sur l'ensemble des accueils périscolaires du 14 septembre au 16 octobre. Elle s'est poursuivie pendant les vacances de la Toussaint sur les centres de loisirs élémentaire Les 4 saisons et maternel Jules Ferry, avec notamment le « Cross Caddy ».

Sensibilisés à la difficulté que peuvent rencontrer certaines personnes et familles à se nourrir correctement, **les enfants ont participé au concours de création d'affiches et de bacs de collecte de produits alimentaires et d'hygiène les plus originaux.**

Ce projet est porté par le collectif « Ensemble, sublimons l'animation » et soutenu par la Direction départementale de la cohésion sociale et des associations caritatives partenaires.



Club ados : retour sur un été empli de sorties et d'activités

Le Service Jeunesse de Pégomas a organisé cet été 2020 de nombreuses activités et ce, malgré un protocole sanitaire contraignant : stages planche à voile, ski nautique, graff, kayak mais aussi des séjours dans les Hautes-Alpes ainsi qu'un séjour à côté du Puy-en-Velay.

Au programme également, Lazer Max, via souterrata, accrobranche, karting, trampoline, grands jeux, cluedo grandeur nature, rallye photo, casino royal, fort boyard etc.

Une soixantaine d'adolescents de Pégomas a pu profiter au maximum des vacances scolaires !



Félicitations à nos bacheliers 2020 mention « Très Bien » !

- Lena ALMANDOZ
- Lena CHARIERAS
- Baptiste DEMARET
- Colleen DIASPARRA
- Evan GALFRE
- Robin HATIER

- Ambre MONNET
- Leane PITTEI
- Elliott PRADELEIX
- Elise QUIQUEMPOIX
- Constance RETIERE
- Margot SOLANDT



Vous êtes lauréat(e) de la mention « Très Bien » au baccalauréat 2020 et ne figurez pas dans la liste ci-dessus ? N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de Mme Nathalie LECOUEUR : nlecoueur@villedepegomas.fr



LES P'TITS PÉGOMASSOIS



**Centres de loisirs :
des vacances animées !**

Cet été, les centres de loisirs maternelles et élémentaires se sont adaptés à la crise sanitaire et les animateurs ont redoublé d'inventivité pour proposer aux enfants un maximum d'activités et jeux, pour leur plus grand plaisir : espace aquatique, baby hand, karting, cirque, jardinage, structures gonflables, journée pyjama, journée médiévale, ferme, spectacles, création de jardinières en pneus, flashmob, sortie au parc des bisons à Thorenc...



NOUVEAUTÉ

La commune élargit les moyens de paiement des factures cantine, ASLH et périscolaire !

Vous avez désormais la possibilité de procéder au règlement par prélèvement automatique ! 50 familles ont déjà opté pour ce moyen de paiement complémentaire. Vous pouvez également continuer à utiliser les autres modes de paiement :

- ▶ rendez-vous sur le [Portail Famille](#), muni de vos identifiants, pour les règlements par carte bancaire
- ▶ ou en mairie pour les règlements par chèque ou espèces.

DÉPLACEMENTS URBAINS

**Plan Vélo :
de nouveaux
équipements
en faveur de la
mobilité douce**

L'amélioration de notre qualité de vie passe par une meilleure organisation de nos déplacements et la prise en compte des différents usagers de la route.

L'équipe municipale s'est engagée à encourager les déplacements doux et faciliter les solutions alternatives et écologiques, notamment l'usage du vélo.



▶ Deux nouvelles « Boxyclettes » ainsi que deux arceaux ont été installés à notre demande sur la Place Parchois, par la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse.

Ces garages à vélos sécurisés sont en libre-service et à disposition de tous les usagers à vélos et vélos à assistance électrique. Ils permettent :

- ▶ Un stationnement gratuit et pour une durée de 48h maximum
- ▶ L'accueil de 4 vélos
- ▶ Le stockage sécurisé du matériel de cyclisme associé : casque, vêtements de pluie...



▶ 15 arceaux sécurisés de stationnement vélos, financés par le Département des Alpes-Maritimes (programme Edumob), ont été installés à la demande de la commune aux emplacements suivants :

- ▶ Devant l'Hôtel de Ville
- ▶ Sur la Place du Logis
- ▶ Quartier du Château, boulevard de la Mourachonne
- ▶ Sur le parking de la Salle Mistral
- ▶ Au jardin de l'Écluse

Plan Trottoirs : acquérir pour aménager

Les élus souhaitent repenser nos espaces pour faciliter les déplacements des usagers en toute sécurité.



Intersection boulevard de la Mourachonne et avenue de Grasse

Pas à pas, le projet de création de trottoirs avance, notamment au carrefour du boulevard de la Mourachonne et de l'avenue de Grasse, zone clé du cœur de village.

Une négociation amiable avec les différents propriétaires a mené à l'acquisition de deux espaces non bâtis (7m€ et 33m€) situés en périphérie immédiate du salon de coiffure.

La prochaine étape sera l'aménagement de cet espace et la réalisation d'un trottoir, qui fait cruellement défaut à cet endroit très passant.

Le trottoir existant (avenue de Grasse) sera élargi et prolongé sur le boulevard de la Mourachonne.

Une véritable avancée en faveur de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, poussettes... et de la sécurité des piétons pour rejoindre les différentes habitations et commerces !

La place Parchois et le parking Zidane en zone blanche

Pour répondre aux sollicitations des riverains et usagers et afin d'améliorer l'offre de stationnement sur la commune, **les places de stationnement de la place Parchois, en cœur de ville, et du parking Zinédine Zidane**, situé quartier du Château, sont passées, depuis début juillet et à titre expérimental, de zone bleue à zone blanche. Après plusieurs mois de test, le changement est définitivement adopté !



Louez un vélo à assistance électrique !

La Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse propose la location de vélo à assistance électrique :

- pour 32€ par mois (bicyclette seule)
- ou 42€ par mois avec un abonnement bus Sillages !

Comment procéder ?

Créez votre compte sur labicyclette.paysdegrasse.fr et optez pour l'abonnement de votre choix, réservez et payez en ligne !



Puis rendez-vous à Sillages : 109, avenue Pierre Séward à Grasse

☎ : 04 89 35 91 37 - ✉ : deplacement@paysdegrasse.fr



Ramassage scolaire pour les écoliers

La ligne 6S dessert les écoles Marie Curie, Jules Ferry et Jean Rostand. Deux animateurs de la ville accompagnent et assurent la surveillance des enfants.

A ce jour, une vingtaine d'enfants bénéficient de ce service.

Informations auprès du Pôle Éducation
du lundi au vendredi :
8h-12h et 13h30-16h30

☎ : 04 92 60 20 60



PRÉSERVER PÉGOMAS

Objectif propreté : la répression en action



La lutte contre les incivilités constitue un engagement majeur de la mandature. Quotidiennement, la municipalité est sollicitée sur des problématiques liées au nettoyage et à la propreté des espaces publics et des chemins communaux. La ville y répond en déployant des moyens et des mesures répressives.

Lutte contre les dépôts sauvages : vous êtes prévenus !

Dans le cadre de la lutte contre les dépôts sauvages devenus un fléau, les appareils photos nomades mis à disposition par la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse et la vidéo-surveillance sont employés pour **identifier les auteurs des incivilités**.

Depuis le mois de juillet, **ce sont 10 contrevenants qui ont été identifiés**. Ils sont passibles d'une amende de 1 500 euros, à laquelle s'ajoute une amende de 300 euros, votée par le Conseil Municipal.



Les options disponibles sur notre territoire :

- ▶ **Option n°1** : Service gratuit de la déchèterie de Pégomas.
- ▶ **Option n°2** : Service d'enlèvement des encombrants (sous conditions) devant votre domicile sur rendez-vous auprès de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse au 0800 506 586 ou par mail à collecte@paysdegrasse.fr



Vous êtes nombreux à m'avoir adressé vos doléances concernant des problématiques récurrentes rencontrées sur le site de l'Écluse. Ces actes d'incivisme ne sont plus tolérables, nous devons veiller à préserver ce site naturel et protéger notre précieux cadre de vie.

L'Écluse doit être un lieu de bien-vivre, accessible à tous dans le respect de chacun !

J'ai donné les directives à notre Police Municipale d'effectuer dès à présent des patrouilles quotidiennes et de faire appliquer la réglementation en vigueur, pourtant signalée à de multiples endroits. Je n'accepterai plus que le manque de civisme perdure !

Florence SIMON, Maire de Pégomas



Lutte contre les déjections canines, les détritrus : préservons notre environnement

Le site naturel de l'Écluse et la balade des Balcons d'Azur notamment, sont une zone privilégiée des promeneurs et des propriétaires d'animaux de compagnie.

▶ **Constat** : Malgré les nombreux points de distribution de sacs à déjections canines et les actions de sensibilisation de protection de l'environnement, les incivilités perdurent : présence de détritrus (canettes, sacs plastiques, ordures...), excréments, etc.

▶ **Actions entreprises pour préserver notre magnifique cadre de vie :**
Répression : renforcement des **contrôles de police** et verbalisation des personnes et propriétaires en infraction.

Renforcement de la fréquence de nettoyage : **embauche de deux agents de propreté urbaine**.

Aménagement en cours d'élaboration : **création d'un espace canin** au début de la balade des Balcons d'Azur, ce qui ne dispensera personne de ramasser les déjections.



NOTRE SÉCURITÉ

Surveillance du territoire : des moyens optimisés

Des renforts et une nouvelle organisation vont permettre d'optimiser le dispositif de surveillance du territoire.

Une police municipale renforcée et mieux équipée : pour garantir notre sécurité



Un nouveau chef de service et un nouveau gardien à la Police Municipale

Depuis le 1^{er} octobre, Frédéric OTTAVI a intégré les effectifs de la police municipale en tant que Chef de service. Recruté par voie de mutation de la commune de Mougins, il s'appliquera à développer la politique de sécurité sur notre territoire communal en étroite collaboration avec les élus.

Un nouveau gardien de police municipale est également venu renforcer nos effectifs.

Opération Tranquillité Vacances : nous veillons sur vos biens

Vous partez bientôt en vacances ?

Afin de prévenir les éventuels cambriolages, optez pour le dispositif gratuit Opération Tranquillité Vacances (OTV). Le service de la police municipale vous propose de veiller sur votre logement pendant votre absence et de vous prévenir en cas d'anomalie.

Quelques conseils pour limiter les risques de cambriolage :

- Ne pas indiquer vos dates de congés sur les réseaux sociaux ou votre messagerie téléphonique.
- Demander à une personne de confiance de relever votre courrier (une boîte pleine est un signe d'absence).
- Verrouiller avec soin la fermeture des portes, fenêtres et volets.
- Vérifier le bon état de vos serrures et verrous.



Lutte contre les incivilités : des actions fortes

Les incivilités récurrentes sur notre territoire ne sont plus acceptables : dépôts sauvages, déchets, vitesse excessive, conduite dangereuse...

Pour lutter de manière plus efficace et répondre aux attentes des administrés, la municipalité agit dès à présent :

- ▶ Acquisition d'un éthylotest et d'un cinémomètre (radar mobile)
- ▶ Lutte contre les déjections canines
- ▶ Contrôles réguliers aux abords des routes
- ▶ Arrêtés municipaux obligeant les chiens à être tenus en laisse
- ▶ Arrêtés municipaux sur la consommation d'alcool sur l'espace public...



Depuis le mois d'octobre, les agents de la police municipale effectuent des contrôles de vitesse.

Objectif : tolérance zéro pour les chauffards !

Acquisitions de défibrillateurs

Les gestes qui sauvent

Trois nouveaux bâtiments publics ont été équipés de défibrillateurs semi-automatiques : l'école Jules Ferry, l'école Marie Curie et la salle Mistral.

Dans quelques semaines, les écoles Jean Rostand maternelle et élémentaire seront équipées.

Participation citoyenne : une surveillance vigilante entre voisins

Objectif :

Prévenir la délinquance et les cambriolages par la vigilance d'un ensemble de personnes d'un quartier, d'une rue...

Ce dispositif est déjà étendu sur notre commune et a permis de limiter les cambriolages. La surveillance citoyenne est une alliée précieuse des forces de police sur un territoire.

Vous souhaitez intégrer ce dispositif ? Rapprochez-vous de la police municipale.

Police municipale - 154, avenue de Grasse

☎ : 04 92 60 20 75 - ✉ : accueil-pm@villedepegomas.fr

NOTRE SÉCURITÉ

Des actions quotidiennes pour améliorer notre cadre de vie



Boulevard de la Mourachonne : barrière de sécurité
Les services techniques ont placé une barrière de sécurité le long du cours d'eau.

Peinture routière aux abords des écoles : prévenir le danger



Collège Arnaud BELTRAME
Exercices inondation, incendie et intrusion en collaboration avec la municipalité.



Cimetière de Clavary
Un portique et un muret ont été créés à l'entrée du cimetière de Clavary pour éviter les installations et stationnements sauvages.

PROTÉGER LE TERRITOIRE

Lutte contre les inondations : un engagement fort et des actions

Le 23 novembre 2019, Pégomas était sinistrée par des intempéries inédites. Plus de 150 habitations, commerces et artisans étaient impactés par des inondations, des coulées de boue ou des éboulements hors normes.

Le bilan a été lourd matériellement. De nombreuses familles ont été relogées.

Plusieurs quartiers ont été durement touchés : Cabrol, Ravelli, Fènerie, Sous-Béal...

Dès sa prise de fonction, Florence SIMON a réuni tous les acteurs de la lutte contre les inondations pour établir un point de situation et engager des travaux de protection du territoire.

Défendre nos intérêts...

Le jeudi 16 juillet, **Florence SIMON a été élue Vice-Présidente de la communauté d'agglomération du Pays de Grasse, en charge de la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) et des risques majeurs.**

Cette délégation lui permettra de défendre les dossiers des 23 communes de l'ensemble du territoire de la CAPG.



Parce que les élus de mon équipe municipale et moi-même nous sommes engagés à assurer la protection des Pégomassoises(es), de leurs biens et de notre territoire contre le risque Inondations, l'entretien régulier des rivières et cours d'eau de notre commune fera partie des priorités de notre mandature.

Florence SIMON, Maire de Pégomas

De multiples opérations de débroussaillage : pour éviter les embâcles et faciliter l'écoulement des eaux



Opérations réalisées par le Smiage et par la commune
Rivières de la Mourachonne et de la Siagne,
vallons du Gratte-Sac, de la Loubonnière et du Salomon



Opérations réalisées par le Conseil Départemental
Zone industrielle les Mimosas

Mieux protéger les Sausserons et Cabrol

En parallèle, une étude et un chiffrage sont en cours pour l'installation d'un batardeau au bout du chemin des Sausserons pour la protection des habitations.

Martelières

Les martelières du premier tronçon du Béal ont été modernisées et sont désormais commandées électriquement, ceci afin d'assurer une manipulation sécurisée et optimale en cas d'inondation. Elles seront prochainement reliées directement au central du SMIAGE.



PROTÉGER LE TERRITOIRE



Les travaux de désensablage du vallon du Béal, à l'embouchure de la Siagne, située au niveau de l'Écluse, ont été réalisés par le SMIAGE durant 2 semaines.

Suite aux intempéries des 23 novembre et 1^{er} décembre, près de 100m³ d'embâcles obstruaient le cours d'eau, réduisant son passage à une dizaine de centimètres, contre 1m de profondeur en temps normal.

Le désensablage du canal, sur 200 mètres environ, permet de faciliter l'écoulement de l'eau. Il est essentiel à la préservation de la faune et la flore.

Actions menées pour la lutte contre les inondations par la commune en étroite collaboration avec les riverains...

- ▶ Dégagement des embâcles : troncs d'arbres, détritits..
- ▶ Débroussaillage et enlèvement des déchets verts
- ▶ Nettoyage régulier des réseaux d'écoulement des eaux de pluie
- ▶ Désensablage des vallons

Zoom sur...



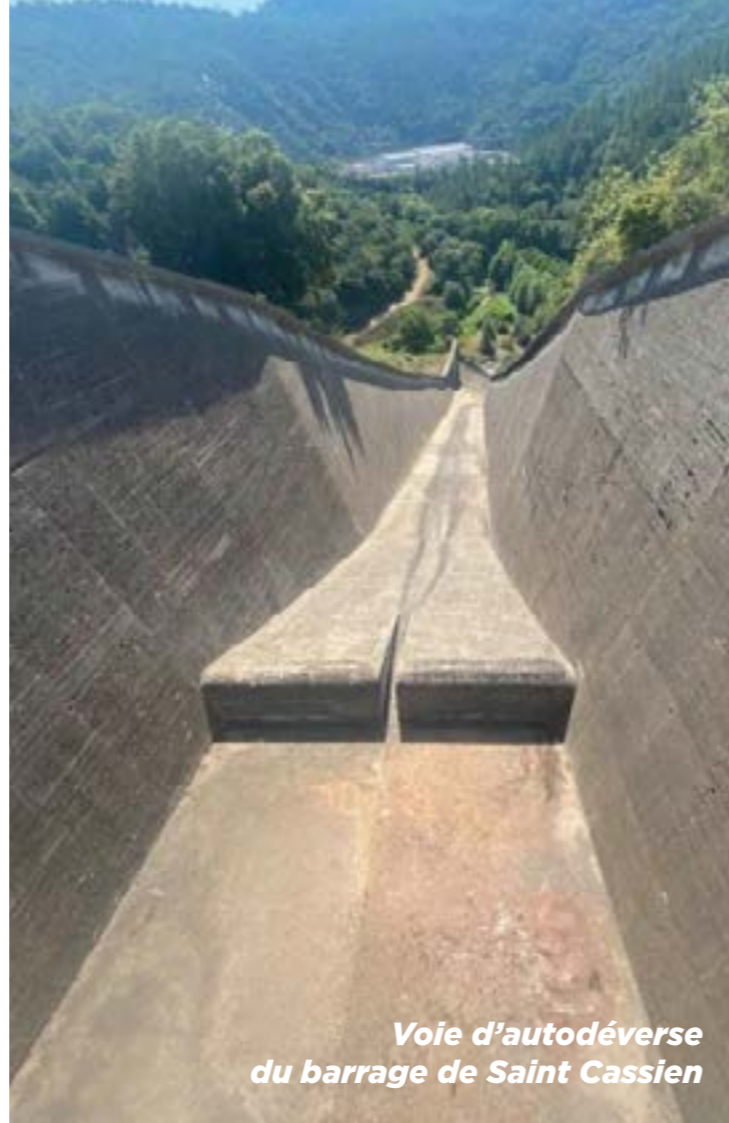
Vallon de Tanneron : Une priorité

Le curage et l'hydrocurage du vallon de Tanneron-Cabrol (identifié comme en partie responsable des dernières inondations) ont été réalisés.

Ces travaux contribuent à mettre en sécurité les riverains de ce secteur, en complément du curage déjà effectué du vallon de la Sardine, secteur Cabrol.

PROTÉGER LE TERRITOIRE

Risques majeurs : comprendre et anticiper



Voie d'autodéverse du barrage de Saint Cassien

Suite aux intempéries des mois de novembre et décembre 2019, de nombreuses interrogations se sont posées et notamment sur le fonctionnement du barrage de Saint Cassien. La visite de cet ouvrage a permis d'éclaircir son rôle et son utilité.



Cet été, Florence SIMON, Maire de Pégomas, s'est rendue sur le site du barrage de Saint Cassien accompagnée d'élus et de techniciens de la ville de Pégomas.

Objectif de la visite : comprendre le fonctionnement, établir un dialogue afin d'optimiser la communication entre le gestionnaire du barrage et la ville de Pégomas.

Alerte aux populations : inscrivez-vous pour être informés ! Gratuit et rapide

La commune de Pégomas gère un dispositif permettant d'alerter la population en cas de risque majeur sur le territoire par téléphone ou sms.



Inscrivez-vous

Rendez-vous sur le site internet www.villedpegomas.com Rubrique « A VOTRE SERVICE », dans la section « SÉCURITÉ » :
Alerte inondation
► Remplissez le formulaire

Révision du Plan de Prévention des Risques Inondation

Le PPRI a été porté à la connaissance des personnes publiques associées en mars 2019. Le dossier complet est consultable sur le site internet de la Préfecture en charge de la procédure ou sur le site www.villedpegomas.fr rubrique ► A votre service ► Urbanisme ► Risques Naturels.

La procédure ayant pris du retard en raison de la crise sanitaire, l'enquête publique devrait se tenir entre le 25 janvier et le 26 février 2021.

SOCIAL

Politique sociale : place à la cohésion et à la solidarité

La municipalité s'est engagée dans une politique sociale qui veille à une meilleure intégration des personnes handicapées et soutient les personnes âgées ou vulnérables dans le besoin.

Solidaires face à la tempête Alex

Un grand élan de solidarité est né pour apporter une aide aux sinistrés des vallées de la Vésubie, la Roya et la Tinée, dévastées par les intempéries et la tempête Alex.

Pour permettre aux habitants et aux communes touchés de se relever et participer à la reconstruction des infrastructures, la ville de Pégomas, en coordination avec la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse s'est mobilisée :



- ▶ Depuis le 6 octobre, deux urnes sont à votre disposition pour les dons financiers :
 - à l'accueil de l'Hôtel de Ville, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30 ;
 - à l'accueil du C.C.A.S., du lundi au vendredi de 8h à 12h et 13h30 à 16h30.

Chèques à l'ordre du Trésor Public uniquement.

La Miroiterie, située dans la Zone d'Activités Les Mimosas route de la Fenerie, a collecté de nombreux dons matériels : couvertures, draps, denrées alimentaires non périssables, produits d'hygiène et bébé...
Merci à Frantz MULLER et Joël POTIER pour leur mobilisation dans cette épreuve.



Fiers de nos pompiers

Une dizaine de pompiers de la commune sont intervenus au lendemain des inondations à Breil sur Roya et Roquebilière, pour venir en aide aux populations sinistrées.



Le Centre Communal d'Action Sociale vous aide dans vos démarches administratives

L'équipe du C.C.A.S. vous accompagne dans l'élaboration de dossiers : A.P.A. (allocation personnalisée d'autonomie), R.S.A. (revenu de solidarité active), aide ménagère et placement en foyer ou maison de retraite, logements sociaux... Le C.C.A.S. distribue chaque année les Colis de Noël et organise le repas des anciens, la semaine bleue et des ateliers seniors.

Permanences proposées au C.C.A.S. :

- Assistance sociale : le mardi matin et jeudi toute la journée, sur rendez-vous
- Association Harpèges (aide aux victimes) : tous les 2^e et 4^e vendredis matin du mois, sur rendez-vous
- APF France Handicap : chaque 1^{er} mercredi après-midi du mois sur rendez-vous
- INAS (dossier retraite) : une fois par mois
- Banque alimentaire

C.C.A.S. de Pégomas : 25, avenue de Grasse | 04 92 60 20 50 | ccas@villedepegomas.fr
Ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Emploi et insertion : un service de proximité à Pégomas pour les habitants et entreprises

Pour toutes les problématiques relatives à l'emploi, le C.C.A.S. travaille en collaboration avec :

L'ESPACE ACTIVITE EMPLOI - 16, allée des Cerisiers - 04 97 05 01 30
Lundi, mardi après-midi, jeudi et vendredi / Le mercredi, sur rendez-vous uniquement

Cet espace dédié à l'accompagnement à l'emploi et la formation professionnelle et animé par la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse s'adresse aux demandeurs d'emploi de la Vallée de la Siagne et aux entreprises avec des besoins en ressources humaines.

Services proposés :

- Aide à la rédaction CV, lettre de motivation
- Diffusion d'offres d'emploi pour les entreprises
- Actualisation Pôle Emploi
- Point informatique réservé
- Espace de consultation des offres d'emploi du Pays de Grasse
- Conseils (retour à l'emploi, formation ou création d'entreprise)
- Prise de rendez-vous avec :
 - un référent de parcours du Plan Local Insertion Emploi du Pays de Grasse (dispositif d'accompagnement socio-professionnel renforcé pour les demandeurs d'emploi de plus de 26 ans résidant dans le pays grassois)
 - un conseiller de la Mission Locale du Pays de Grasse pour les moins de 25 ans



HANDICAP

Mieux intégrer le handicap

Ouverture d'une permanence APF France Handicap

Depuis novembre 2020, une permanence de l'association APF France Handicap est assurée chaque 1^{er} mercredi du mois sur rendez-vous, de 13h30 à 16h30, pour tout renseignement et constitution de dossier MDPH (Maison départementale des Personnes Handicapées).

Renseignements au 04 92 60 20 50
C.C.A.S. de Pégomas - 25, avenue de Grasse.



Céline BOUSREZ, une incroyable athlète devenue guide en paratriathlon

Céline est professeure des écoles « ZIL » à mi-temps à l'école Jean Rostand et détient un palmarès incroyable : championne de France de Triathlon 2018 et triple championne de France de Duathlon en 2016, 2017 et 2018.

Cette année, elle obtient également le titre en individuel de Championne de France de Triathlon Longue distance dans sa catégorie.



Il y a un an et demi, elle se lance dans l'aventure de guide dans la discipline du Paratriathlon en accompagnant Annouck CURZILLAT, paratriathlète non voyante, et découvre un nouveau volet de son sport. Après un grave accident de vélo en mai 2019, qui l'éloigne pendant 5 mois de son sport, Céline parvient à revenir au plus haut niveau. C'est une véritable leçon de vie qui s'offre à elle (et à nous !), au travers de ses rencontres avec de fantastiques athlètes « para ».

Cet automne, Céline et Annouck ont décroché ensemble le titre de Championnes de France de Paratriathlon et Championnes de France de Paracyclisme ! Fin août 2021, les deux femmes participeront aux Jeux Paralympiques de Tokyo.

« Quelle fierté de compter une telle championne parmi nous ! Céline nous fera d'ailleurs le plaisir et l'honneur d'être la Marraine de nos prochains événements et projets dans les écoles, portant sur les thématiques autour des personnes en situation de handicap. »

Florence SIMON, Maire de Pégomas

SÉNIORS

Colis de Noël

Vous avez 65 ans ou plus, n'êtes pas imposable et demeurez à Pégomas ? Vous avez jusqu'au 27 novembre pour vous inscrire auprès du C.C.A.S. de Pégomas afin de bénéficier du Colis de Noël !

Renseignements au 04 92 60 20 50.
C.C.A.S. de Pégomas 25, avenue de Grasse.

Justificatifs à fournir : une copie de la pièce d'identité, un justificatif de domicile et un avis de non imposition 2020 sur les revenus 2019.
Inscriptions obligatoires, même si vous étiez déjà inscrits les années précédentes.



Informatique : restez autonome !

Vous souhaitez bien vieillir et rester autonome grâce à l'informatique ? À compter du 15 janvier 2021, le C.C.A.S. de Pégomas proposera un atelier informatique collectif de 12 séances d'une durée d'1h30.

Préconisation : posséder une tablette ou un ordinateur portable.

Objectifs :

- ▶ Être autonome sur votre ordinateur, votre tablette ou votre smartphone.
- ▶ Découvrir les potentiels d'internet pour organiser vos déplacements, acheter au meilleur prix, éviter les attentes dans les administrations, vous amuser intelligemment, apprendre et rester curieux.
- ▶ Apprendre les règles de sécurité et les moyens de sauvegarder vos photos, musiques, lettres et vos programmes.

Si vous êtes intéressé, inscrivez-vous auprès du C.C.A.S. de Pégomas :
04 92 60 20 50 | ccas@villedepegomas.fr



RÉTROSPECTIVE

Culture : une programmation estivale réinventée

Parce que les moments festifs et culturels ont pour vocation de nous rapprocher, de créer du lien et de la convivialité, il était important de maintenir une programmation estivale diversifiée. Au temps de la COVID, place à l'adaptation ! Cet été, un spectacle gratuit a pu être organisé chaque semaine, au stade Gaston Marchive, en configuration assise et dans le respect des gestes barrières, pour le plaisir des petits comme des grands.



• Commémoration de la **Fête Nationale le 14 Juillet** au Monument aux Morts suivie de la Cérémonie de remise des médailles du travail.

Ont été récompensés :

- M. Philippe GRASSET - Médaille d'Argent 20 ans
- M. Remi FIORENZANO - Médaille d'Argent 20 ans
- Mme Véronique PARENT - Médaille d'Argent 20 ans
- M. Laurent DAUTRICHE - Médailles d'Argent 20 ans et de Vermeil 30 ans
- M. Didier DERACHE - Médaille d'Or 35 ans

Félicitations à eux !



• **Mercredi 22 juillet** Soirée théâtre
« La Grande bagarre de Don Camillo »
offerte par le Conseil Départemental dans le cadre des Soirées Estivales

Les spectateurs ont pu retrouver avec plaisir les personnages hauts en couleur et intemporels du petit monde de Don Camillo interprétés par le Théâtre du Verseau.



• **Vendredi 31 juillet** Comédie
« Demain, je me marie »
offerte par la Ville de Pégomas

Rebondissements et dialogues truculents ont rythmé la soirée, servis par des acteurs déjantés dont la talentueuse auteure Sylvia Delattre... Des rires du début à la fin !



• **Samedi 8 août** Concert de variété internationale **« Grand Five »** offert par le Conseil Départemental dans le cadre des Soirées Estivales

Énergie et bonne humeur étaient au programme pour écouter et chanter d'incontournables morceaux festifs...

• **Vendredi 14 août** Concert pop, rock, jazz et soûl **« Watson »** offert par la Ville de Pégomas

Le groupe WATSON a revisité les meilleurs succès des années 70 à nos jours, dans un subtil métissage des styles jazz, pop, rock, électro, classique et soûl...



• **Jedi 20 août** Spectacle de magie **« Magic Moments »** offert par le Conseil Départemental dans le cadre des Soirées Estivales

Les artistes ont transporté petits et grands à travers leur univers magique, dans un spectacle moderne, interactif et empli d'humour, de danse et de grandes illusions...



RÉTROSPECTIVE

• **Samedi 5 septembre**
Forum des associations

Cette année, une quarantaine d'associations étaient réunies au stade G. Marchive : l'occasion de découvrir les nombreux loisirs, activités sportives et culturelles proposés à Pégomas et Auribeau.



Merci à Yves VIOLA, Directeur d'Établissement et à Éric HUTEAU de l'entreprise KERRY, spécialisée dans les arômes, pour avoir offert 60 flacons d'1L de gel hydroalcoolique, à la ville de Pégomas. Ces flacons ont été remis à chaque association présente lors du forum.

• **Samedi 12 septembre : Pose de la première pierre de la Maison d'Adrien**



La première pierre de la Maison d'Adrien a été posée, au cœur du quartier de la Fènerie, en présence de nombreux élus locaux et soutiens.

C'est la concrétisation du beau projet en faveur des enfants malades et de leurs familles, porté avec ferveur depuis plusieurs années, par René Molines, Président, et les bénévoles de l'association Adrien.

• **Dimanche 13 septembre**
15^e Grand prix cycliste de Pégomas

L'US Pégomas Cyclisme a organisé son 15^e Grand prix de la ville. Merci à Patrick Dufour et aux bénévoles de l'association pour leur implication dans la vie sportive de la commune !



• **Samedi 19 septembre**
« Allons enfants ! »

L'Association Culturelle du Val de Siagne a ouvert sa saison 2020-2021 à la salle Mistral en présentant une comédie musicale détonante. La compagnie Les Epis Noirs a retracé l'Histoire de France comme personne ne l'avait jamais vue !



• **Dimanche 4 octobre : un Ramassage citoyen très suivi**

Le ramassage citoyen, à l'initiative des associations APE-GO! et Capoeira pour tous, en partenariat avec la ville de Pégomas, a permis de ramasser 220 kg de déchets éparpillés dans Pégomas.



Bravo et merci aux nombreux bénévoles venus prendre soin de notre environnement !

• **Samedi 10 octobre : Une belle journée**

Les commerçants de Pégomas ont participé à l'opération #Unebellejournée06 organisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie : un rendez-vous convivial contribuant au maintien de l'activité des commerces de proximité ! Les clients ont pu profiter de la braderie, prendre un selfie avec leurs commerçants préférés et participer au grand tirage au sort pour tenter de remporter un des nombreux lots en jeu !

• **Egalement Samedi 10 octobre :**

Concert **La tournée des Michel** à la salle Mistral

Le chanteur Pascal PALOMBA, accompagné de ses talentueux musiciens et d'une superbe choriste, a fait voyager les spectateurs à travers les souvenirs, sur les airs les plus connus des Michel de la chanson Française (Fugain, Berger, Jonasz, Delpech, Polnareff et bien d'autres...) !



Vous souhaitez connaître la programmation culturelle de la commune ?

- ▶ Inscrivez-vous à la newsletter SMS ou e-mail du Service culturel. Pour cela, contactez le : 04 97 05 25 48.
- ▶ Retrouvez également les événements à venir sur le site www.villedpegomas.com Rubrique Ça bouge ▶ Événements à venir

Suivez toute l'actualité de la ville sur les réseaux sociaux :



Facebook : Ville de Pégomas



Twitter : VillePegomas

LA CRISE SANITAIRE

Covid-19 : service public et solidarité



Désinfection des rues

Les services municipaux se sont mobilisés dès le lendemain de l'annonce du confinement national par le Président de la République afin de maintenir un service public de qualité à la population dans un contexte de crise sanitaire sans précédent. Ce dossier fait la rétrospective des actions entreprises pendant le premier confinement. Au moment de la rédaction du magazine municipal, le gouvernement a annoncé un second confinement national.

Protéger la population : des mesures exceptionnelles mises en place dès le 16 mars 2020



Police municipale

La police municipale avait été mobilisée afin de faire respecter les consignes gouvernementales pour la lutte contre la propagation du COVID-19.

Leurs missions :

- ▶ Prise de contact quotidienne avec les commerces ouverts
- ▶ Patrouilles régulières aux abords des sites sensibles pouvant inciter aux rassemblements au cours des balades autorisées
- ▶ Contrôle des dérogations de sorties...

Service animation

L'accueil des enfants de 3 à 11 ans des personnels de santé et de sécurité avait été assuré par des animateurs volontaires pendant toute la période de confinement.

Services techniques

Une équipe d'astreinte des services techniques avait assuré le nettoyage du village, la désinfection du mobilier urbain et effectué les travaux d'urgence.

Services entretien

Les agents d'entretien avaient été mobilisés pour effectuer la désinfection des locaux utilisés, dans le cadre de la continuité des services au public.

Services administratifs & Centre Communal d'Action Sociale

L'intégralité des services administratifs avait assuré la continuité du service public (comptabilité, urbanisme, ressources humaines, état civil,...) en position de télétravail. Un présentiel pour l'accueil limité à son minimum avait été mis en place.

Le personnel du C.C.A.S. avait également assuré une permanence téléphonique et maintenu un contact permanent avec les personnes dites vulnérables (appels téléphoniques, visites à domicile, livraison de courses...)



Opération Pégomasques : un formidable réseau solidaire pégomassois !

Les quelques semaines qui avaient précédé le déconfinement, de nombreux bénévoles s'étaient organisés pour confectionner et offrir des masques lavables destinés à tous les Pégomassois avec l'aide des commerçants de la commune, dont Super U et Expressing.

La salle Mistral s'était transformée en véritable usine de confection (découpe des tissus et élastiques, couture, lavage et repassage) afin que plus de 8 000 masques soient distribués à la population en un temps record ! Bravo à tou(te)s celles et ceux qui ont offert de leur temps pour la protection des petits et grands Pégomassois !



Merci !

LA CRISE SANITAIRE

Déconfinement : une reprise de la vie sous haute protection

Protocoles sanitaires, recommandations gouvernementales... Les mesures ont été strictement appliquées.

Le Service Prévention, en collaboration avec les élus et chefs de service, a travaillé sans relâche à la mise en place de protocoles sanitaires adaptés à chaque bâtiment public de la commune, afin que les services municipaux puissent reprendre leurs activités dans le plus grand **respect des gestes barrières, pour la sécurité des agents et des administrés.**

► Les différents services recevant du public ont été équipés d'**hygiaphones**.

► Les agents et les classes des écoles ont été équipés de **gel hydroalcoolique, de visières, de masques et de lingettes virucides.**

► Des **aménagements particuliers** ont été réalisés dans les classes afin de respecter les protocoles de l'éducation nationale.

► Des **sens de circulation** ont été mis en place et matérialisés par un système de flèches adhésives.

► Des panneaux d'information du **port du masque obligatoire** ont été réalisés et installés aux abords de sites spécifiques (écoles, jardins d'enfants, centre ville...) pour l'application de l'arrêté pris par Madame le Maire relatif à la lutte contre la propagation du virus.



Pour nos enfants :

Jardins d'enfants

Mise en place de bornes à pédales de gel hydroalcoolique.

Salles de classe

Mise en place de séparations entre les enfants.



« Parce que protéger les Pégomassois(es) et limiter la propagation du COVID-19 est une priorité absolue dans ma responsabilité de Maire, j'ai pris la décision, entre autres mesures, de rendre le port du masque obligatoire aux abords des commerces et des établissements, équipements et bâtiments publics. »

Florence SIMON, Maire de Pégomas

COVID-19 : gérer l'impact financier, tout en soutenant les acteurs locaux

La crise sanitaire a généré de nombreuses dépenses impactant le budget communal, mais n'a pas empêché la prise de décisions politiques en faveur des acteurs économiques locaux.

► **51 500 euros de dépenses de fonctionnement** : primes aux agents municipaux, masques, gel hydroalcoolique, hygiaphones, produits virucides, supports de communication...

► **10 000 euros : exonération** des commerçants et des entreprises sur la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure.

► **10 000 euros : exonération** des commerçants et des restaurants sur l'occupation du domaine public

► Publication sur Facebook et le site internet de la ville de la **liste des commerçants proposant la vente à emporter et la livraison à domicile**

Subvention de la Région
FRAT COVID
(Fonds Régional
d'Aménagement du
Territoire)
6 414 euros

Hommage aux soignants : une juste reconnaissance

► En hommage aux personnels soignants et à toutes celles et ceux qui ont œuvré au quotidien, par reconnaissance et gratitude, les cloches de l'église Saint Pierre avaient accompagné les applaudissements des Français chaque soir de confinement à 20h.

► Tous les vendredis soirs à 20h, nos sapeurs pompiers avaient défilé dans différents quartiers pour amener un peu de vie et de l'espoir à chacun d'entre nous pendant le confinement.

VIE ECONOMIQUE

Acteurs locaux

Les commerçants, restaurateurs, artisans, praticiens indépendants, entrepreneurs, agriculteurs, producteurs sont les acteurs essentiels de la vie économique de notre ville. Au regard de la crise sanitaire liée à la COVID-19, ensemble mettons un point d'honneur à soutenir tous nos commerces de proximité !



Récolte du jasmin

Bienvenue aux nouveaux professionnels !

Hoopiz : le waze de la gestion de postes clients

Christophe GOFFINON et Olivier LEQUEUX sont les cofondateurs de Hoopiz, plateforme d'optimisation et d'analyse du crédit clients dont le siège est à Pégomas. Celle-ci a pour vocation de faciliter la gestion de postes clients.

« Le suivi de solvabilité, l'assurance facture, le portefeuille, le recouvrement, la relance amiable, notre innovation consiste à rassembler un ensemble de services sur une même place, à la demande, en payant seulement ce qu'on utilise vraiment » résume Christophe GOFFINON.

Commercialisé depuis peu sous forme de plateforme en ligne, Hoopiz se connecte à la comptabilité de l'entreprise et, par la magie des algorithmes, parvient à analyser les données de chaque client pour en tirer des informations affinées, mais aussi des analyses.



HOOPIZ ☎ 06 37 07 57 88 | ✉ christophe.goffinon@hoopiz.fr | www.hoopiz.fr

Food Truck chez Delphine : Jardin de Cabrol



Inauguré le samedi 8 août en présence des élus, le food truck chez Delphine est installé sur le parking du Jardin de Cabrol.

Ouvert tous les jours de 10h à 18h, un service de restauration rapide ou à emporter est proposé : burgers, salades, paninis, sandwiches chauds et froids.

☎ 06 35 30 68 00



L'Auberge des Toqués : hôtellerie et restauration



Hôtellerie familiale, conviviale et restauration bistro-bonomique chez les Toqués !

Formule du jour, carte, brunch du dimanche, formules hôtel / restaurant.

512, boulevard de la Mourachonne, 06580 Pegomas

☎ 04 93 42 28 19

La Tavola des Gones : cuisine lyonnaise et italienne



La Tavola Des Gones vous invite autour d'un voyage Transalpin. « Il n'y a pas de bonne cuisine si au départ elle n'est pas faite par amitié pour celui ou celle à qui elle est destinée. »

Formule du midi, plat du jour, carte.

1, promenade des Prés Vergers, 06580 Pégomas

☎ 06 03 43 04 53

VIE ECONOMIQUE

Zoom sur : le centre pluridisciplinaire



La commune de Pégomas accueille un centre pluridisciplinaire regroupant plusieurs professionnels de santé : une ergothérapeute, une orthophoniste, une psychologue et une psychomotricienne.

Joëlle SEBASTIA : Psychologue, psychothérapeute, praticienne en relaxation psychosomatique

Joëlle SEBASTIA est psychologue clinicienne diplômée de l'Université de Nice Sophia Antipolis en Master 2 Pro, thérapeute en relaxation psychosomatique relationnelle diplômée du Centre International de Psychosomatique (CIPS) de Paris.

Elle effectue également :

- des psychothérapies (enfant, adolescent, adulte, senior) en cabinet ou à domicile pour les personnes dépendantes.

- de l'art thérapie médiation «théâtre» en institution sanitaire et de soins et en entreprise privée (tout public et auprès des équipes)

- la supervision d'équipes pluridisciplinaires: analyse de la pratique professionnelle (APP) et groupe de paroles (santé au travail, facteurs de risques psychosociaux RPS, burn-out...)

☎ 06 10 34 65 18 sur RDV uniquement

Vanessa RINGUIN : Ergothérapeute

L'ergothérapie est une profession paramédicale, sous prescription médicale. L'objectif de l'ergothérapeute est de favoriser l'autonomie de la personne (enfants, adultes et personnes âgées) dans les activités significatives (scolaires, professionnelles, de vie quotidienne...), par la rééducation (suite AVC, dyspraxie, dysgraphie...) ou la compensation (aménagement du domicile...).

☎ 06 95 13 56 47 | ✉ ergolib06@gmail.com

Sylvie TANGHE : Psychomotricienne

Sylvie TANGHE pratique les bilans psychomoteurs, l'éducation, la rééducation et la thérapie psychomotrice sur prescription médicale.

Elle exerce la prévention, la sensibilisation, les ateliers - portage, motricité libre, massage bébé - pour les parents et professionnels de la petite enfance.

☎ 06 66 95 62 14 | ✉ stanghe.psychomot@gmail.com

Mémento

Depuis le mois de septembre, une psychologue et une orthophoniste se sont installées au centre pluridisciplinaire, la naturopathe et la réflexologue sont parties. Le centre compte donc désormais ces 6 professionnelles au service du bien-être et de la santé, travaillant toujours en synergie avec le cabinet d'ostéopathie, sage-femme de Magali MUL et Pelagie GANEY PAJANY.

► Orthophoniste

Vanessa DE BERNARD

☎ 06 88 27 74 27

► Ostéopathe

Magali MUL

☎ 04 93 36 83 27

► Sage-femme

Pelagie GANEY PAJANY

☎ 06 64 10 18 72

« M Créations bougie et compagnie » : boutique en ligne

L'activité de cette nouvelle société pégomassoise, dirigée par Manon FRANCOIS, est la vente de bougies parfumées avec des senteurs exceptionnelles.

Décorées avec différents thèmes : anniversaire, naissance, baptême, marraine, mamie, mariage, Noël... et des thèmes classiques adaptés à la maison et au spa.

www.m-creations-bougie-et-compagnie.fr



Vous êtes nouvellement installé à Pégomas et souhaitez communiquer sur votre activité dans le prochain Pégomag' ?

Contactez le Service communication : ✉ communication@villedepegomas.fr

DES AGENTS À VOTRE SERVICE

LA TRIBUNE POLITIQUE

Nouvelles recrues de la commune

Bienvenue !

Accueil de la mairie

Aurélié BASQUIN sera bientôt la nouvelle hôtesse d'accueil de la mairie. Elle assurera l'accueil téléphonique et physique des administrés, la communication des premiers renseignements et documents, l'orientation du public au sein des services...



Urbanisme

Depuis septembre, Estelle GOUTANIER est le nouvel instructeur du droit des sols. Elle instruit notamment les demandes d'autorisation d'urbanisme et est assermentée pour les vérifications sur le terrain.



Service informatique

Philippe REINIER s'occupe du service informatique depuis le mois de juin. Il gère l'ensemble du parc informatique des services communaux et des écoles.



C.C.A.S.

Magali DURAND a intégré le C.C.A.S. au 1^{er} novembre en tant que chargée de mission pour le développement des politiques sociales.



Police Municipale

Corinne JEANDIN est arrivée en août 2020. Elle est hôtesse d'accueil à la Police Municipale et opérateur au Centre de Supervision Urbain.



Ressources Humaines

Lucie ARSANTO, auparavant hôtesse d'accueil à la Police Municipale, est venue renforcer le service des ressources humaines de la ville de Pégomas.



Vos services municipaux

► Mairie de Pégomas

Du lundi au vendredi
8h30-12h30 et 13h30-16h30
04 93 42 22 22
contact@villedepegomas.fr

► Pôle Education

Du lundi au vendredi
8h-12h et 13h30-16h30
04 92 60 20 60
cde@villedepegomas.fr

► C.C.A.S. de Pégomas

Du lundi au vendredi
8h-12h et 13h30-16h30
04 92 60 20 50
ccas@villedepegomas.fr

► Police Municipale

Du lundi au vendredi
8h-12h et 14h-17h
04 92 60 20 75
accueil-pm@villedepegomas.fr

► Médiathèque

Du mardi au vendredi
10h-18h (non-stop)
et le samedi 9h-12h
fermée au public le jeudi
de 12h à 16h, permanence
téléphonique assurée
04 92 60 20 70
04 93 42 80 29
06 26 94 46 88
mediatheque@villedepegomas.fr

Groupe « Pégomas 2020 »

Chères Pégomassoises, chers Pégomassois,

Les 31 colistiers de la liste Pégomas 2020 tenons à vous remercier très sincèrement pour la confiance que vous nous avez accordée, en nous élisant dès le premier tour des élections municipales, le 15 mars dernier. Nous vous en sommes reconnaissants et nous attacherons à respecter les attributions que vous nous avez confiées.

Ce n'est que le 23 mai suivant que notre Conseil Municipal a enfin pu être installé dans ses fonctions, conséquence du confinement...

Depuis ce jour, nous sommes 23 élus qui composons l'équipe majoritaire au sein du Conseil Municipal : Madame le Maire, 8 adjoints au Maire, 2 conseillers municipaux délégués et 12 conseillers municipaux. Nous sommes également 5 à avoir été élus au sein du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse : Mme le Maire en qualité de vice-présidente et 4 conseillers communautaires.

Ensemble, depuis cinq mois, nous travaillons sans relâche à mettre en œuvre les engagements pris auprès des Pégomassois(es) : préserver, sécuriser et embellir Pégomas !

Soyez assuré(e)s du plein investissement des élus de l'équipe majoritaire, nous sommes et serons à vos côtés pour traverser cette crise sanitaire sans précédent et retrouver la liberté de « Vivre Pégomas comme nous y aspirons ».

Les 31 colistiers de la liste Pégomas 2020 vous souhaitons, chères Pégomassoises et chers Pégomassois, de belles fêtes de fin d'année malgré le contexte actuel... Que la joie soit en vos foyers.

Prenez soin de vous et vos proches.

Avec nos amicales salutations,

Les membres de la liste Pégomas 2020.

Groupe « Continuons ensemble »

L'expression du groupe « Continuons ensemble » n'a pas été transmise au Service communication.

Groupe « Rassemblement pour Pégomas »

L'expression du groupe « Rassemblement pour Pégomas » n'a pas été transmise au Service communication.

Groupe « Une énergie nouvelle pour Pégomas »

L'expression du groupe « Une énergie nouvelle pour Pégomas » n'a pas été transmise au Service communication.



Une responsabilité citoyenne s'impose à chacun de nous vis-à-vis de la gestion de nos déchets. La municipalité s'engage contre toute forme d'incivilité et rappelle que le respect des consignes de tri nous permettra de préserver le cadre de vie de nos enfants, d'économiser nos ressources naturelles et de mieux maîtriser les coûts de traitement de nos déchets !

Tri sélectif

Des guides du tri sélectif et sacs de pré-collecte sont à votre disposition à l'accueil de la mairie !

- **Pégomas sud** : collecte le jeudi.
Sortez votre bac jaune le mercredi soir.
- **Pégomas nord** : collecte le mercredi.
Sortez votre bac jaune le mardi soir.

Ordures ménagères

- **Pégomas sud** : collecte le vendredi.
Sortez votre bac gris le jeudi soir.
- **Pégomas nord** : collecte le samedi.
Sortez votre bac gris le vendredi soir.

Déchets alimentaires

Depuis 2018, vous pouvez valoriser vos déchets alimentaires en compost bio en les déposant dans le matériel de tri dédié.

Si vous n'êtes pas encore équipé de votre bac ou de votre composteur individuel, contactez le service collecte du Pays de Grasse.

- **Pégomas sud** : collecte le lundi.
Sortez votre bac marron le dimanche soir.
- **Pégomas nord** : collecte le mardi.
Sortez votre bac marron le lundi soir.

Rappel important :

- Je ne dépose pas de déchets au sol
- Je ne dépose pas de déchets sans sac fermé
- Je ne laisse pas le couvercle ouvert (odeurs, pluie, déchets clandestins).

INFO TRI & DÉCHETS



Dépôt en déchèterie

Tous les habitants du Pays de Grasse bénéficient d'un accès gratuit au réseau des déchèteries de Cap Azur pour le dépôt de déchets spéciaux, verts et encombrants.

Déchèterie de Pégomas

Route de la Fènerie - 04 93 40 73 84

Du lundi au samedi :

8h00 - 11h45 / 14h00 - 16h45

- Si je suis un particulier, je bénéficie du dépôt gratuit de 3 tonnes par an et par foyer.
- Si je suis un professionnel, je paie le dépôt de mes déchets à la tonne.

Renseignements auprès du Syndicat Mixte d'Élimination des Déchets (SMED) :

04 22 10 65 47 - www.smed06.fr

Le dépôt de déchets sur la voie publique est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 avec retrait du véhicule !

Pour les personnes âgées ou non motorisées uniquement, le Pays de Grasse propose un service d'enlèvement de vos encombrants à domicile, sur rendez-vous.

Pour toute question sur la gestion de vos déchets, contactez le service collecte du Pays de Grasse :



www.paysdegrasse.fr